



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

LE DIRECTEUR GENERAL

N° 05 53 33 33 MEF/DGE/SQN/SN

Abidjan, le 17 février 2022

NOTE

A

l'attention des membres du Comité de direction

ABIDJAN**Objet** : Orientation 2022

Les enjeux internes et externes pertinents déterminés qui influent sur la capacité de la DGE à atteindre le ou les résultats attendus du Système de Management de la Qualité (SMQ) n'ont pas fait objet de modification.

Malgré les principaux facteurs d'évolution tels que la Covid-19 et les changements institutionnels, les quatre (04) enjeux suivants sont toujours d'actualité :

- **Positionnement stratégique ;**
- **Fiabilité et régularité des informations et données économiques fournies ;**
- **Efficacité opérationnelle ;**
- **Renforcement de la Communication.**

En outre, ma vision de « faire de la Direction Générale de l'Économie (DGE), une administration moderne et performante au service du développement de la Côte d'Ivoire », telle que définie en 2018 lors du séminaire de Yamoussoukro reste d'actualité.

Aussi, de l'examen du PND 2021-2025 tel que présenté dans la matrice ci-joint, il ressort que nos axes et objectifs demeurent.

Je nous engage donc, pour l'année 2022, sur les mêmes axes et objectifs que sont :

Objectif général : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance économique

AXE 1 : Elaborer et piloter la politique économique de la Côte d'Ivoire

Objectif Stratégique 1 : Renforcer les statistiques, les prévisions et études Economiques

Objectif Stratégique 2 : Améliorer le suivi des politiques économiques et stratégies de développement

Objectif Stratégique 3 : Promouvoir l'Economie de la Côte d'Ivoire au plan national, régional et international

AXE 2 : Promouvoir les affaires économiques extérieures

Objectif Stratégique 4 : Renforcer la coopération économique régionale et sous régionale

Objectif Stratégique 5 : Renforcer la coopération économique internationale

AXE 3 : Poursuivre l'amélioration de la gouvernance et la modernisation de la Direction Générale de l'Economie

Objectif Stratégique 6 : Renforcer le cadre institutionnel et les capacités opérationnelles

Objectif Stratégique 7 : Créer un environnement de vie et de travail propice à l'épanouissement des agents

Par ailleurs, il est à noter l'avènement du décret n°2021-454 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances qui change la Direction Générale de l'Economie (DGE) en Direction Générale de l'Economie et de la Coopération (DGEC).

Ce changement pourrait impacter le Système de Management de la Qualité de la DGE.

La planification d'éventuelles modifications n'interviendra qu'après l'application effective dudit décret.

